



**BUREAU DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU COTENTIN
DECISION PRISE EN APPLICATION DU CODE GENERAL
DES COLLECTIVITES TERRITORIALES**

Le jeudi 27 mai Deux Mille Vingt et Un, à 14 heures 30, le Bureau de la Communauté d'Agglomération du Cotentin, dûment convoqué, s'est réuni en visioconférence, sous la présidence de Monsieur David MARGUERITTE, Président de la Communauté d'Agglomération du Cotentin.

Nombres de Membres : 34

Nuls – Blancs – Abstention : 0

Nombres de présents : 30

Exprimés : Pour 30 – Contre 0

Présents : Mesdames MAHIER Manuela, CASTELEIN Christèle, THOMINET Odile, GRUNEWALD Martine, PIC ANNA, BELLIOU-DELACOUR Nicole, MOUCHEL Evelyne, LAINE Sylvie, MARTIN MORVAN Véronique, BIHEL Catherine et Messieurs MARGUERITTE David, COQUELIN Jacques, FAGNEN Sébastien, ASSELINE Yves, LAMORT Philippe, BRIENS Éric, LECHATREUX Jean-René, MABIRE Edouard, CATHERINE Arnaud, HEBERT Dominique, CROIZER Alain, LERENDU Patrick, LEMYRE Jean-Pierre, DENIS Daniel, BARBE Stéphane, MAUQUEST Jean-Pierre, LEQUILBEC Frédéric, DIGARD Antoine, DE BOURSETTY Olivier, LEJAMTEL Ralph.

Excusés : Madame LEROSSIGNOL Françoise et Messieurs ARRIVE Benoît, FAUCHON Patrick, BAUDIN Philippe.

Réf – n° B19_2021

OBJET : Soutien à la recherche – Co-financement d'une thèse avec la Région Normandie

Exposé

En charge de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche depuis le 1^{er} janvier 2018, l'Agglomération du Cotentin a acté lors du Conseil communautaire du 27 juin 2019 la mise en œuvre d'un Schéma Local de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (SLESR) définissant pour les 5 années à venir un cadre d'intervention global.

L'un des atouts du Cotentin tient au fait d'avoir sur son territoire une activité de recherche publique bien ancrée, avec la présence d'une cinquantaine d'enseignants-chercheurs, de chercheurs et une quinzaine de doctorants. L'une des ambitions du SLESR est d'accroître les ressources en recherche.

A cette fin, une des actions envisagée dans le schéma est le co-financement d'allocations doctorales sur le territoire afin de favoriser les capacités de recherche des laboratoires locaux, notamment en s'inscrivant dans le cadre du dispositif « RIN Doctorants 50 % ». Ce dispositif est l'occasion pour l'Agglomération du Cotentin de co-financer les allocations de recherche à

hauteur de 50 % avec la Région Normandie, et de bénéficier de l'évaluation de la Communauté d'universités et établissements (COMUE), qui garantit la qualité scientifique des projets. L'aide versée permet l'accueil de doctorants dans les laboratoires académiques pendant 36 mois maximum.

Lors du processus de sélection mené par la COMUE, tous les dossiers sont étudiés selon les critères suivants :

- la qualité scientifique du projet,
- les retombées et perspectives attendues pour le territoire en termes de développement territorial, de valorisation du projet, d'attractivité, de rayonnement des équipes normandes,
- le développement ou le renforcement de collaborations.

En 2020, un projet de thèse sur le « Développement d'un modèle générique d'optimisation de la production d'énergie d'un parc d'hydroliennes (HYDROFARMOD) » a été retenu par le pôle « Energies, Propulsion, Matière et Matériaux » Kabir Shariff au sein du Laboratoire Universitaire des Sciences Appliquées de Cherbourg (LUSAC) a fait l'objet d'un co-financement de la part de l'Agglomération du Cotentin. Celle-ci s'est engagée à verser à Normandie Université 45 100 € pour 3 ans, soit environ 15 000 € annuels. Le co-financement a fait l'objet d'une convention d'allocation de subvention entre la COMUE, Université de Normandie, la Communauté d'Agglomération du Cotentin et le LUSAC.

Pour la session RIN Doctorant 2021, trois dossiers ont été déposés. L'un d'entre eux a été écarté par la COMUE (projet « *Elaboration d'oxydes pour la production d'hydrogène et la dépollution de l'eau par photocatalyse* » du LUSAC). Un autre sujet (le projet EGACIM « *Équations aux Dérivées Partielles Sur Graphes pour l'Apprentissage et la Classification de données* »), porté par le GREYC, a été retenu en liste complémentaire, en raison de certaines réserves dans l'appréciation globale.

Seul, un projet a été retenu sur la liste principale, et pourrait faire l'objet d'un co-financement de la part de l'Agglomération du Cotentin : le projet SoMSa (Source et Mobilité Sables), en lien avec le cofinancement de la région (acté en Commission permanente le 19 avril).

Ce sujet, porte sur l' « Identification des sources et mobilité des sables par l'utilisation d'outils géochimiques », au sein du Laboratoire Universitaire des Sciences Appliquées de Cherbourg (LUSAC).

Ce projet de thèse se positionne dans la continuité de la thématique de recherche développée par le RIN SELINE (2018-2021) dont l'objectif est d'identifier, de caractériser et de quantifier les stocks sédimentaires susceptibles de participer à la construction des littoraux de Normandie. Dans ce cadre, il apparaît nécessaire d'identifier les sources et la dynamique des matériaux susceptibles d'alimenter ces stocks sédimentaires.

Le dossier SOMSa a recueilli de très bonnes appréciations (note A). Il présente actuellement les différents enjeux et étapes du projet, sans faire l'impasse sur l'analyse de la prise de risque. De nombreuses retombées sont envisageables tant au niveau régional et appliqué qu'au niveau international et scientifique. La COMUE estime que le sujet s'inscrit pleinement dans les thématiques du Pôle Normandie Terre et Mer. La problématique de l'érosion du littoral est également d'une importance certaine au niveau régional et local.

Si l'Agglomération valide le soutien à ce projet, le co-financement pourrait faire l'objet d'une convention d'allocation de subvention entre la COMUE, Université de Normandie, la Communauté d'Agglomération du Cotentin et le LUSAC. Notre Agglomération soutiendrait alors le doctorant à hauteur de 15 000 € par an pendant trois ans.

Aussi,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment l'article L.5211-10,

Vu la délibération n°2017-123 du 29 juin 2017 relative à la prise de compétence « Enseignement Supérieur et Recherche »,

Vu la délibération n°DEL2019_057 du 27 juin 2019 relative au Schéma local de l'enseignement supérieur et de la recherche du Cotentin,

Vu la délibération n°DEL2021_055 du 6 avril 2021 donnant délégation de pouvoir du Conseil au Bureau et au Président de la Communauté d'Agglomération du Cotentin,

Par ces motifs, le Bureau communautaire après en avoir délibéré :

- **Co-finance**, dans le cadre des actions du SLESR, la thèse SoMSa au laboratoire universitaire LUSAC, à hauteur de 45 100 € sur trois ans,
- **Signe** la convention d'allocation de subvention entre la Communauté d'Agglomération du Cotentin, la COMUE et le LUSAC,
- **Dit** que les crédits afférents sont inscrits dans le cadre du budget 2021, article 6574, ligne de crédit n°78639,
- **Autorise** le Président, le Vice-Président ou le Conseiller Délégué à signer la convention correspondante, ainsi que toute pièce nécessaire à l'exécution de la présente décision.

Annexe : Tableau d'analyse des projets par la COMUE

Le Président,

David MARGUERITTE

Liste Principale RIN 2021 Doctorants 50%

Pôle - Axe	Acronyme	Ecole doctorale	Intitulé du projet	Laboratoire	Nom du co-financier	Résumé non confidentiel compréhensible pour les non spécialistes	Appréciation globale du projet	Avis experts extérieurs	Avis du pôle
CTM Environnement Seine- Manche : Bassin versant, Mer et Littoral	SoMSo (Source et Mobilité Sables)	ED 591 Physique, Sciences de l'ingénieur, Matériaux, Énergie	Identification des sources et mobilité des sables par l'utilisation d'outils géochimiques	LUSAC	COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATIO N DU COTENTIN	Le projet de thèse se positionne dans la continuité de la thématique de recherche développée par le RIN SELNe (2018-2021) dont l'objectif est d'identifier, de caractériser et de quantifier les stocks sédimentaires susceptibles de participer à la construction des littoraux de Normandie, depuis les fleuves jusqu'aux domaines marins subtidiaux. Dans ce cadre, il apparaît nécessaire d'identifier les sources et la dynamique des matériaux susceptibles d'alimenter ces stocks.	A	Un très bon dossier qui présente factuellement les différents enjeux/étapes du projet sans faire l'impasse sur l'analyse de la prise de risque. De nombreuses retombées sont envisageables tant au niveau régional et appliqué qu'au niveau international et scientifique.	Le sujet s'inscrit pleinement dans les thématiques du pôle CTM. La problématique de l'érosion du littoral est également d'une importance certaine au niveau régional.
							A	Ce sujet me paraît intéressant et mérite d'être financé.	

Liste Complémentaire RIN 2021 Doctorants 50%

Pôle - Axe	Acronyme	Ecole doctorale	Intitulé du projet	Laboratoire	Nom du co-financier	Résumé non confidentiel compréhensible pour les non spécialistes	Appréciation globale du projet	Avis experts extérieurs	Avis du pôle
SN Sciences des données	EGACIM	ED 590 Mathématiques, Informatique, Ingénierie des Systèmes	Équations aux Dérivées Partielles Sur Graphes pour l'Apprentissage et la Classification de données	GREYC	Communauté d'Agglomération du Cotentin	Le projet EGACIM s'inscrit dans la continuité de nos travaux sur les Equations aux Dérivées Partielles sur graphes et leurs applications en apprentissage et en classification de données médicales pour l'aide à la décision en cancérologie. Les objectifs scientifiques sont les suivants : développements et études théoriques de nouveaux modèles de traitement et d'analyse de données sur graphes et applications en imagerie médicale	A	Dans l'ensemble l'expertise du porteur de projet et la qualité de l'équipe et des collaborations donne de la solidité au projet et un socle pour la faisabilité du travail projet porte sur une question importante dans le cadre des vols spatiaux et du retentissement ce ceux-ci (et des différentes conditions de gravité) sur le comportement et la sécurité des spatonautes	Avis favorable
							C	A la lecture du projet, il semble que les objectifs doivent être totalement revus pour un sujet de doctorat, sans griller les étapes.	